

BÂTIS PAYSANS À AUTOCONSTRUIRE







BÂTIS PAYSANS À AUTOCONSTRUIRE

Pour les petits bâtiments (bâtiments mobiles d'élevage, abris 20m²) comme pour les « gros », la logique d'accompagnement des paysans dans l'apprentissage de l'autoconstruction reste la même que pour des outils:

 proposer une formation de qualité sur les méthodes co nstructives.

Il s'agit d'accroitre l'autonomie des paysans dans l'aménagement de leur outil de production, le développement d'un nouvel atelier, l'amélioration des conditions de travail...

Pour les bâtiments imposants, il convient de nous contacter directement (a.dietrich@latelierpaysan. org) pour dimensionner au mieux votre chantier, en termes d'approvisionnement, de logistique de levage, de besoin en main d'œuvre.

Attention: les aspects administratifs du chantier (demande de permis par exemple), les travaux de terrassement, de maçonnerie... ne rentrent pas dans le cadre de l'accompagnement de l'Atelier Paysan.

L'ATELIER PAYSAN : ÉQUIPER L'AUTONOMIE, POLITISER L'ÉQUIPEMENT

Depuis 2009, l'Atelier Paysan est devenu la coopérative de référence sur les technologies paysannes. Sa mission première est le partage et la diffusion de savoirs paysans sur l'autoconstruction d'outils et bâtis. C'est un espace de rencontre, mais aussi un vivier unique dans lequel chacune et chacun peut puiser pour tendre à l'autonomie technologique par une réappropriation des connaissances.

Rassemblés en coopérative (SCIC SA), nous sommes un collectif de paysannes et paysans, de citoyens et citoyennes, de chercheuses et chercheurs, de structures de développement agricole et de partenaires techniques et institutionnels. En compilant les expériences et en colportant les savoirs, nous recensons et développons des innovations à partir des usages paysans via une conception participative. Nous accompagnons la création d'outils et de machines depuis les premiers stades de la conception jusqu'à la mise en partage. De nombreux plans en diffusion libre sont ainsi accessibles pour fabriquer soi-même ses outils, du plus basique au plus complexe (notamment à partir des kits prêts à souder que nous proposons en commande). L'Atelier Paysan dispense également des formations professionnelles à l'autoconstruction (travail du métal et du bois, mécanique, électronique libre, etc.) dans ses ateliers en Isère, en Occitanie et en Bretagne ou directement à la ferme partout en France grâce à ses camions-ateliers. Enfin, la coopérative s'emploie à analyser l'évolution de notre agriculture et cultive des pistes d'action plus générales.

Les paysannes et paysans, de moins en moins nombreux, sont réduits à la fonction de producteurs de matières premières pour l'agro-industrie. Habillée aujourd'hui d'une "troisième révolution agricole" basée sur le numérique et la robotique, cette agriculture industrielle accroît sans cesse son emprise, et les alternatives mises en place par celles et ceux qui la rejettent restent hélas cantonnées à une voie parallèle inoffensive. Face à ce constat, nous ouvrons de nouveaux sillons de mobilisation en prenant appui sur notre expérience. Notre vocation est donc de mêler partage technique et colportage politique : cette double logique d'autonomisation collective et de construction du rapport de force est nécessaire pour reprendre la terre aux machines.

SOMMAIRE

Bâtis	
Ossature bois	5
Hangar en bois rond	6
Petits bâtiments d'élevage	
Poulailler Déplaçable Garbay PDG 250	7
Poulailler mobile en ossature bois	8
Cabane à cochons mobile	9
Petits bâtiments polyvalents	
Bâti 20m²	10
Serre mobile	11
L'atelier paysan	
Qu'appelle-t-on technologie paysanne ?	12
Comment autoconstruire un outil ?	13
- 10	

BÂTIS 5



L'Atelier Paysan peut organiser une formation *Technique* de l'autoconstruction en ossature bois de 5 jours sur

votre ferme et monter une cinquantaine de m² de local. La hauteur de faîtage doit être inférieure à 5m.

Principe général

L'ossature bois est adaptée sur une ferme pour monter un petit local pour partitionner un hangar existant ou pour un bâtiment exterieur à la portée modérée (inférieure à 7m).







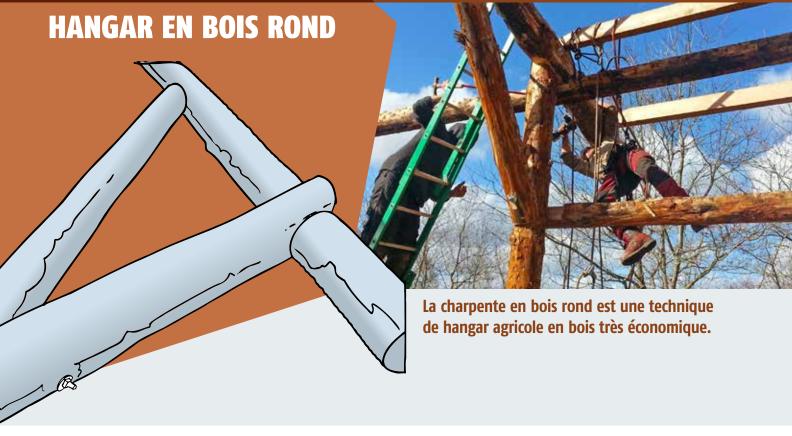
Pour contacter L'Atelier Paysan

Tél: 04 76 65 85 98 - Mail: contact@latelierpaysan.org

Des solutions existent pour vous aider à financer la formation, l'acquisition d'un kit ou la résidence :

https://www.latelierpaysan.org/Tarifs-et-financements-de-formation

BÂTIS 6



L'Atelier Paysan peut organiser une formation *Technique* de l'autoconstruction à la tronçonneuse de 5 jours sur

votre ferme et monter une centaine de m^2 de hangar. Il faut compter 2 jours pour construire un portique.





Pour contacter L'Atelier Paysan

Tél: 04 76 65 85 98 - Mail: contact@latelierpaysan.org

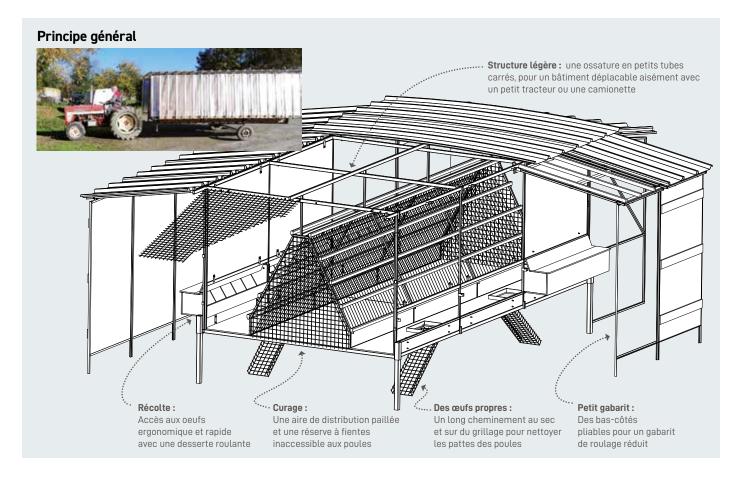
Des solutions existent pour vous aider à financer la formation, l'acquisition d'un kit ou la résidence :

https://www.latelierpaysan.org/Tarifs-et-financements-de-formation



Ce poulailler de 4m sur 2,50m est destiné à accueillir jusqu'à 250 pondeuses.

Il répond à 3 objectifs: des œufs propres, vites ramassés, dans un bâtiment sain!



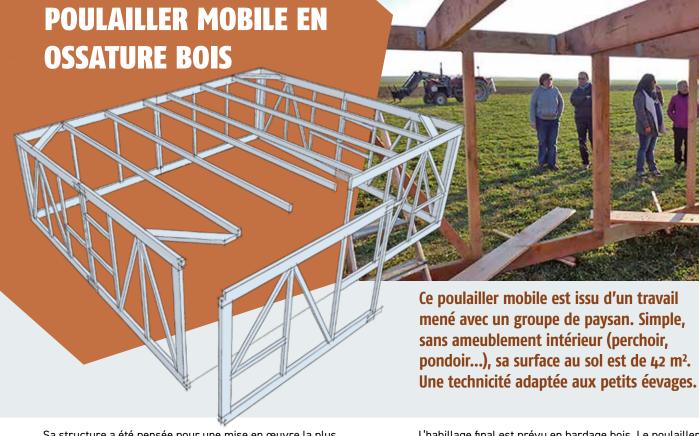


Pour contacter L'Atelier Paysan

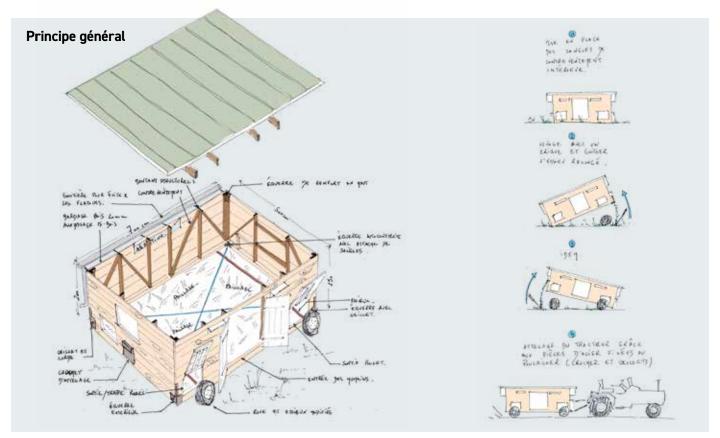
Tél: 04 76 65 85 98 - Mail: contact@latelierpaysan.org

Des solutions existent pour vous aider à financer la formation, l'acquisition d'un kit ou la résidence : https://www.latelierpaysan.org/Tarifs-et-financements-de-formation





Sa structure a été pensée pour une mise en œuvre la plus simple et accessible possible. Réalisé en bois, la toiture est prévue pour accueillir du bac acier isolé en 100mm, équipé d'un film anti-condensation en sous toiture, suivant une pente de 5%. L'habillage final est prévu en bardage bois. Le poulailler est équipé de 4 trappes, 2 ouvertures et 2 grandes portes d'accès. La surface et le nombre de trappes du poulailler mobile permet d'élever des bandes de 250 poules pondeuses (selon le cahier des charges bio).





Pour contacter L'Atelier Paysan

Tél: 04 76 65 85 98 - Mail: contact@latelierpaysan.org

Des solutions existent pour vous aider à financer la formation, l'acquisition d'un kit ou la résidence : https://www.latelierpaysan.org/Tarifs-et-financements-de-formation

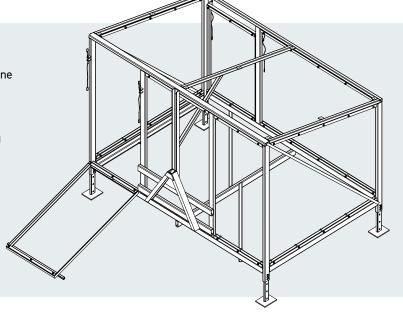




Cette cabane est déplaçable en même temps que les porcs à l'intérieur. Le dimensionnement de la structure en acier a été calibré pour ce compromis : entre légèreté pour permettre un déplacement par le tracteur, et solidité pour répondre aux contraintes de l'élevage de cochons. La cabane pèse environ 760kg. Selon le poids des animaux, vérifiez en amont que votre tracteur pourra supporter l'ensemble.

Principe général

- Une aération pensée de manière à créer le moins de courant d'air possible sur les animaux, tout en ayant une circulation d'air suffisante pour éviter les surchauffes.
- · Une hauteur sous toiture de 1m80
- Des portes « pont-levis ». Elles sont à la fois un système de fermeture (lors du transport par exemple) et permettent aux porcs de grimper dans leur abri.
- · Un plancher ajouré/amovible.
- · Des pieds ajustables





Pour contacter L'Atelier Paysan

Tél: 04 76 65 85 98 - Mail: contact@latelierpaysan.org

Des solutions existent pour vous aider à financer la formation, l'acquisition d'un kit ou la résidence : https://www.latelierpaysan.org/Tarifs-et-financements-de-formation

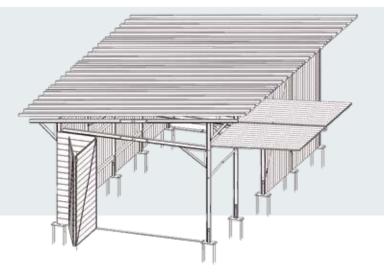




C'est un bâtiment simple, adaptable à beaucoup d'usages différents (lieu de vente directe, espace de stockage...), ne nécessitant pas de permis de construire.

Principales fonctionnalités

- Un bâtiment sur mesure : la logique de conception en "module" permet de s'adapter à de nombreuses situations.
- Facilement déplaçable/démontable : la structure peut être démontée entièrement en éléments de 270cm de longueur maximale
- Chaque poteau repose sur un élément qui a deux fonctions : l'ancrage et le réglage de la hauteur.
- Choix du profilé IPE80 pour une résistance à la flexion optimale.





Pour contacter L'Atelier Paysan

Tél: 04 76 65 85 98 - Mail: contact@latelierpaysan.org

Des solutions existent pour vous aider à financer la formation, l'acquisition d'un kit ou la résidence : https://www.latelierpaysan.org/Tarifs-et-financements-de-formation



LES SERRES MOBILES 11

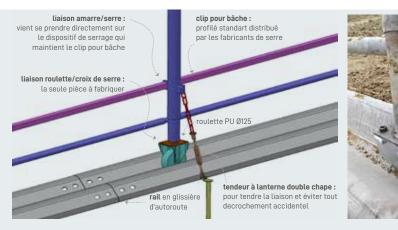


Il y a plusieurs techniques pour rendre une serre mobile. Nous en avons retenu deux : installer des rails ou utiliser un Monokit.

Serres mobiles sur rails:

Il s'agit ici d'installer:

- un système de roulettes au niveau de chaque arceau
- · des rails de guidage au sol



Serres mobiles avec le Monokit

Le Monokit est un élément roulant, à disposer toutes les deux travées.









Pour contacter L'Atelier Paysan

Tél: 04 76 65 85 98 - Mail: contact@latelierpaysan.org

Des solutions existent pour vous aider à financer la formation, l'acquisition d'un kit ou la résidence : https://www.latelierpaysan.org/Tarifs-et-financements-de-formation Pour consulter les fiches complètes :



nttps://www.latelierpaysan.org/ Les-Serres-Mobiles



Ainsi, chaque arceau repose sur un élément roulant. Pas de rails dans ce cas là.

https://www.latelierpaysan.org/ Systeme-sur-rail-pour-serres-mobiles



https://www.latelierpaysan.org/ Systeme-Monokit-pour-serres-mobiles

QU'APPELLE-T-ON TECHNOLOGIE PAYSANNE?

Une technologie paysanne est :

- conçue et élaborée par ses utilisateur-rice-s, pour répondre à leurs besoins et dans une démarche d'amélioration continue,
- facilement reproductible à la ferme avec des outils de base, et facilement adaptable aux conditions de chaque ferme,
- conçue et construite dans une démarche collective,
- sous licence libre et d'accès gratuit.

LA TECHNIQUE, UN ENJEU DE POUVOIR

L'Atelier paysan souhaite **donner prise** sur la conception et les choix techniques en agriculture. Il part du principe que les paysan·ne·s sont bien placé·e·s pour répondre de manière pertinente aux défis du développement agricole : les agriculteur·trice·s innovent par eux-mêmes sur leurs fermes. En groupe, en réseau ou avec l'appui d'un animateur ou d'une animatrice technique, ces derniers savent élaborer collectivement des réponses adaptées.

L'Atelier paysan porte l'idée concrète que les choix techniques doivent être faits avec/par/pour les agriculteurs et agricultrices, et plus globalement, que la technique doit être investie collectivement pour se mettre au service de ceux et celles qui l'utilisent. La coopérative mesure toute l'importance des réseaux socio-techniques de producteurs, à la fois dans la production et le partage de savoirs.



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (R&D) PAYSANNE : LES ÉTAPES

Un recueil des initiatives individuelles et collectives

L'Atelier Paysan recense les connaissances paysannes autour de l'agroéquipement adapté. Vous pouvez nous faire connaitre l'ingéniosité de votre voisin·ne, d'un groupe de paysans innovants ou encore partager vos inventions, vos astuces et vos pistes de réflexion. Le forum Internet, brouillon collectif, est tout désigné pour recevoir vos contributions. Ces initiatives peuvent donner lieu à des tournées de recensement de notre équipe sur les fermes qui récupèrera des contenus techniques (photos, vidéos, savoir-faire, témoignages) pour les mettre au pot commun.

Une ingénierie participative

Les salarié·e·s de la coopérative accompagnent et appuient des dynamiques collectives, fédérées au sein de groupes de pratiques techniques ou culturales, qui souhaitent travailler sur du matériel adapté.

De ces connaissances du terrain et de ces réflexions de groupe, l'Atelier Paysan engage une démarche d'ingénierie participative, en aller-retours entre paysan·ne·s et technicien·ne·s pour aboutir à des plans d'outils en 3D, en passant par des réunions techniques, la rédaction collective d'un cahier des charges, un chantier de prototypage et des expérimentations. La coopérative vous propose ainsi toute une méthodologie de conception et de construction des outils.

Production des communs

L'Atelier Paysan produit des communs ouverts et collaboratifs sur des technologies adaptées accessibles à tous et toutes. Toutes les productions techniques de l'Atelier Paysan sont sous licence Creative Commons (CC BY-NC-SA) et sont diffusées gratuitement.

Par ailleurs, toutes les démarches d'autoconstruction sont réalisées dans le cadre règlementaire de la Directive européenne 2006/42/CE. Via l'Atelier Paysan, les autoconstructeur trices sont formé es à la démarche d'autocertification.

COMMENT AUTOCONSTRUIRE UN OUTIL ?

EN VENANT EN FORMATION

L'Atelier Paysan organise des formations à l'autoconstruction, pendant lesquelles un formateur vous initie aux travaux des métaux ou du bois. À l'issue de ces formations de 3 à 5 jours, vous repartez avec l'outil que vous avez construit collectivement. C'est de la pédagogie de chantier.

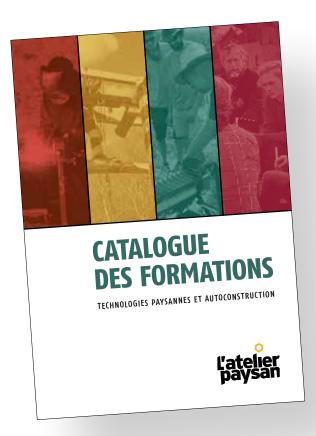
Ces formations sont organisées sur les antennes de l'Atelier Paysan (en Isère, dans le Morbihan et l'Hérault) mais aussi partout en France à l'aide de camions équipés et du réseau des formateurs et formatrices, dans les ateliers des lycées agricoles, dans votre ferme, etc...

Selon les territoires ou les thématiques, des associations locales peuvent aussi vous accompagner (exemple : l'association Farming Soul en Région PACA). L'Atelier paysan coordonne cette organisation.

Sur le plan administratif :

· inscription et devis sur notre site internet

Toutes les informations sur notre offre de formation et notre calendrier de formation sont sur le site internet de l'Atelier Paysan et dans le catalogue de formation à téllécharger.



EN ACCUEILLANT UNE FORMATION EN RÉSIDENCE



Il est possible d'organiser une "résidence" sur votre ferme : l'Atelier paysan vient avec le camion équipé, et se consacre à votre formation, selon votre projet. Il s'agit d'un accompagnement plus personnalisé. Vous êtes formé·e·s aux gestes techniques, vous autoconstruisez ce dont vous avez besoin, et vous faites participer votre entourage, qui bénéficiera alors aussi de la formation.

Plus d'informations sur la page *Offrez-vous une résidence à la ferme* sur notre site internet.

EN COMMANDANT UN KIT "PRÊT À SOUDER"

Un kit "prêt à souder" est l'ensemble des pièces nécessaires pour fabriquer un outil : les profilés en acier sont déjà coupés et percés. Ne restent plus que le soudage et l'assemblage à la charge de l'autoconstructeur-trice.

EN COMMANDANT UN KIT "MATIÈRE BRUTE"

Un kit "matière brute" est constitué de toutes les pièces nécessaires à la fabrication de l'outil, mais les profilés en métal ne sont pas préparés. Découpes et perçages sont alors à réaliser vous-même avant l'assemblage et le soudage.

Pour plus de renseignements sur l'achat d'un kit, vous pouvez vous rendre Sur la page "Équipez-vous/Demandez un devis" de notre site internet ou nous contacter par mail à <u>commandes@latelierpaysan.org</u> pour définir plus précisément les options qui correspondent le mieux à vos besoins.

TARIFS ET FINANCEMENTS

COMMENT SONT CALCULÉS LES PRIX?

Le prix des outils / bâtis prend en compte :

- le matériel (la matière brute et les pièces des fournisseurs),
- · le temps de préparation (dans le cas des kits),
- · les consommables,
- les frais de livraison.
- une marge permettant le financement des activités de L'Atelier Paysan, coopérative à but non lucratif.

DEVIS EN LIGNE

Pour un outil/bâti en kit ou en formation/résidence, vous pouvez effectuer une demande de devis en ligne sur la page dédiée de notre site web :

(https://latelierpaysan.org/catalogue_outils.php).

FRAIS COMPLÉMENTAIRES EN FORMATION / RÉSIDENCE

Il faut prévoir également :

- des frais de consommables (baguettes de soudure, disques à meuler, à tronçonner, forêts de perceuses, équipement de protection, etc...), d'amortissement du matériel et de location de salle le cas échéant, en sus du prix des outils.
- · les frais pédagogiques de la formation/résidence.

QUELLES SOUTIONS POUR VOUS AIDER À FINANCER VOS OUTILS

Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles

Les PCAE (Plans de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles) sont des dispositifs mis en place par les Régions dans le cadre du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural). Ils permettent d'aider les investissements agricoles, et notamment l'autoconstruction de matériel agricole ou de bâti. Renseignements et constitution du dossier auprès de votre DDT.

Les aides LEADER

Les aides LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale), sont gérées par les GAL (Groupes d'Action Locale) selon les territoires et peuvent financer du matériel ou de l'immatériel (accompagnement de projet). Pour savoir si votre ferme est située sur le territoire d'un GAL :

https://www.reseaurural.fr/territoire-leader/la-carte-des-gal

Les aides MSA

La MSA, selon les départements, propose différents dispositifs d'aide pour accompagner l'investissement matériel ou immatériel. Ainsi, vous pouvez financer du matériel d'autoconstruction ou de l'accompagnement à l'autoconstruction, au titre d'études et analyses ergonomiques de poste de travail, d'un aménagement du lieu de travail, ou d'équipements. Contactez votre conseiller e MSA local·e.

Les aides de l'agence de l'eau

L'Agence de l'eau peut aider les démarches des agriculteurs trices à l'échelle de territoires prioritaires (protection de captage, zone vulnérable aux nitrates, protection des milieux aquatiques). Ainsi, peuvent être financées des bineuses, herses étrilles... selon votre position géographique, c'est à dire si vous êtes situé e dans une zone sensible délimitée par l'Agence de l'Eau.

Contactez votre Agence de l'eau ou les acteurs du développement local (GAB, ADEAR, Chambre d'Agriculture, etc.) qui seront à même de vous renseigner.

Les aides des communes / intercommunalités / pays / parcs natures régionaux

Certaines communes / intercommunalités, mais aussi certaines structures comme les Parcs Naturels Régionaux, les Pays, développent des programmes d'aides aux agriculteurs. N'hésitez pas à les contacter et solliciter des aides financières pour votre projet.

FINANCEMENT DES FORMATIONS

Les aides du VIVEA

Les aides du VIVEA sont destinées aux actifs non-salariés agricoles. Ainsi, chef·fe·s d'exploitation agricole, entrepreneur·se·s du paysage, de travaux agricoles ou forestiers, collaborateur-trices d'exploitation ou d'entreprise agricole, aides familiaux ou cotisant-es de solidarité peuvent bénéficier de financements VIVEA.

Les aides d'OCAPIAT

Les aides d'OCAPIAT sont destinées aux actifs salariés agricoles.

Les aides de Pôle Emploi

Si vous êtes demandeur euse d'emploi, vous pouvez bénéficier d'une aide de Pôle emploi pour financer votre formation. Ces aides sont destinées prioritairement aux personnes les moins diplômées. Sur le plan administratif, pour bénéficier de ces aides, il faut faire valider le financement par votre conseiller Pôle emploi (prévoir un délai de 6 semaines avant la formation). L'Atelier paysan vous aidera dans vos démarches à réaliser (nos formations ne sont pas éligibles au CPF).

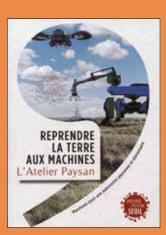
Autres statuts

Pour tout autre statut, rapprochez-vous de votre fonds de formation professionnelle.

	Tarifs des formations :	Tarifs des outils / Bâtis
Tarifs indicatifs pour l'année 2022	 Inscription individuelle: 29€/heure/personne (tarif indicatif 2022). Forfait prestation de formation (résidence): 1350 €HT/ jour + frais de de déplacement du camion et d'hébergement du formateur ou de la formatrice (tarif indicatif 2022). 	Consulter le catalogue en ligne des outils de l'Atelier paysan.
Aides financières possibles	Selon votre situation professionnelle, possibilité de faire appel aux fonds VIVEA, OCAPIAT, Pôle Emploi	PCAE, Leader, Communes, Agglomérations, Parcs MSA, Agence de l'eau.
Pour en savoir plus	Consulter la page tarifs et financements des formations sur notre site internet ou contacter Audrey Sombardier par mail à formations@latelierpaysan.org ou par téléphone au 06 01 68 71 00	Contacter Éléonore Bouzourème par mail à <u>commandes@latelierpaysan.org</u> ou par téléphone au 06 01 68 97 99

Pour aller plus loin

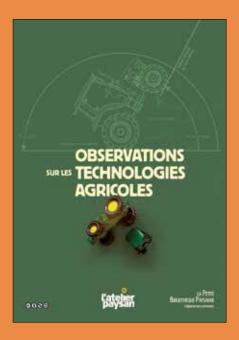
Les analyses de l'Atelier Paysan :



Reprendre la terre aux machines

Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire, l'Atelier Paysan, Édition du Seuil, collection Anthropocène, mai 2021.

Ce livre vient éclairer plus d'une décennie d'explorations collectives en technologies paysannes, période jalonnée de nos cheminements techniques, politiques. Il situe la question des technologies agricoles dans le champ agricole et alimentaire de la fameuse « ferme France ». Ce manifeste propose de sérieuses pistes de rupture pour reprendre la terre aux machines. Ouvrage disponible en librairies.



Observations sur les technologies agricoles

Rapport et diagnostic sur les conséquences de l'agro-machinisme, l'Atelier Paysan, La Petite Bibliothèque Paysanne, Juillet 2021.

Le complexe agro-industriel au prisme de son arme de guerre: la machine agricole...
Ce rapport est le résultat d'un travail inédit et collectif au sein de notre coopérative. Il porte l'acte de naissance de l'Observatoire des technologies agricoles.





Siège national Auvergne-Rhône-Alpes

ZA des Papeteries 38140 RENAGE 04 76 65 85 98 contact@latelierpaysan.org

https://www.latelierpaysan.org



Antenne Grand-Ouest

4, rue Denis Papin ZA de Kerboulard 56250 SAINT-NOLFF Antenne Grand-Sud

31 bis, route de Camplong 34210 FÉLINES MINERVOIS